

Votre magazine
municipal

Infos

Saint-Maur

N°143
JUILLET 2025

SM



FAIRE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES

dossier p.19

SAINT-MAUR FOOD TRUCKS FESTIVAL



12
13 & 14
SEPT.
2025

PLACE DES
MARRONNIERS

www.saint-maur.com

Co-organisé avec





DOSSIER :

FAIRE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES



ÉDITO 5

VIE LOCALE 6

Saint-Maur en images / Journée des associations / Le député Sylvain Berrios réclame la révision du FNIGR

SAINT-MAUR, VILLE DURABLE 16

Prenez soin de vos animaux cet été ! / Propreté : une quatrième étoile pour Saint-Maur

TRAVAUX 17

JEUNESSE 25

SPORT 26

Fin de saison réussie pour la Stella handball / Saint-Maur a vibré au rythme du Monal

CULTURE 28

Cinéma 4 Delta : point d'étape et perspectives

VIE ÉCONOMIQUE 29

EXPRESSION POLITIQUE 34



Saint-Maur Infos en version numérique

Retrouvez la version numérique enrichie du *Saint-Maur Infos* qui vous offre des contenus supplémentaires exclusifs tels que des vidéos, liens vers des pages du site de la Ville, formulaires, etc. Pour la consulter, rendez-vous dans le kiosque sur saint-maur.com.

Saint-Maur connectée @VILLESAINTEMAUR



SAINT-MAUR AU QUOTIDIEN

Rejoignez-nous !

Agenda du week-end, événements,
infos en temps réel...



SAINT-MAUR EN DIRECT

Suivez-nous !

Alertes, actualités, en direct...



CAPTUREZ L'INSTANT

SAINT-MAURIEN

Partageons nos photos !

Notre Ville en images...



SAINT-MAUR SUR LINKEDIN

Pour les professionnels



Pour retrouver nos actualités
en vidéo, flashez-moi avec
votre téléphone !

Directeur de la publication : Pierre-Michel Delecroix
Directrice de la communication : Audrey Ferrer
Rédaction : Caroline Cléménçon, Audrey Ferrer, Aurélien Mortagne, Sixtine Evert, Stanley Torvic, Thomas Pujol et Laurent Muraro.
Photographies : Antoine Sennepin et Ophélie Petit.
Création graphique et régie publicitaire :
Service communication
Impression : Imprimerie Léonce Deprez
Dépôt légal : 2005
Hôtel de Ville - Avenue Charles-de-Gaulle
01 45 11 65 65



10-31-1668

La Baignade en Marne

13/27 juillet

➤ Jardin du beach ➤

Inauguration
le 13 juillet à 14h30

14h-18h : lundi au vendredi
11h-18h : week-ends & jours fériés

Gratuite & surveillée*

*Baignade autorisée uniquement dans le bassin aménagé.





Chères Saint-Mauriennes, chers Saint-Mauriens,

Retour de la baignade en Marne : quelle bonne nouvelle !

C'est une grande joie pour l'ensemble de l'équipe municipale, de vous annoncer **le retour de la baignade en Marne dès cet été**. Dans la continuité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le préfet du Val-de-Marne a abrogé l'arrêté qui interdisait la baignade en Marne depuis 1971.

Nous assistons ainsi à une **belle victoire pour la Ville de Saint-Maur**, qui est membre fondateur du Syndicat Marne Vive et œuvre depuis plus de 30 ans pour la qualité de l'eau et le respect de l'environnement.

Rendre possible la baignade en Marne fut le combat du maire Jean-Louis Beaumont, poursuivi depuis plus de 10 ans par Sylvain Berrios.

Cet engagement avait pour mission de démontrer l'ensemble des actions et efforts portés par la collectivité pour l'amélioration de notre cadre de vie, la préservation de notre trame verte arborée et l'amélioration de la qualité de notre rivière.

Saint-Maur fut précurseur pour mettre en place le 1^{er} réseau séparatif eaux pluviales/eaux usées, pour imposer l'infiltration d'eau à la parcelle, et inscrire dans son règlement d'urbanisme l'obligation de conserver 50% d'espaces verts de pleine terre dans 85% de la ville.

Nous avons également lancé le BIG JUMP, grand rendez-vous annuel afin que les Saint-Mauriens se réapproprient leur rivière.

Aujourd'hui, et grâce à l'héritage des JOP 2024, **la qualité de l'eau et le respect de la rivière nous permettent, enfin, de nous y baigner**. C'est également le témoignage d'une ville et d'un urbanisme maîtrisé, respectueux de son environnement.

À Saint-Maur, c'est au jardin du Beach, au sein du quartier de la Varenne, qu'**une baignade dite « expérimentale » est prévue du 13 au 27 juillet**.

Ce lieu unique nous permettra d'offrir aux bons nageurs, **une baignade autorisée car surveillée** et encadrée notamment par des professionnels. Rappelons-le, la Marne n'est pas une piscine, mais un cours d'eau qui peut s'avérer dangereux et le rappeler à ceux qui y manqueraient de prudence. C'est la raison pour laquelle, **en dehors des zones autorisées, la baignade demeure dangereuse et strictement interdite**.

Cet été nous offrira le plaisir de pouvoir ENFIN profiter de notre rivière !

Nous vous attendons dès le dimanche 13 juillet pour participer à ce grand bain inaugural qui viendra lancer nos activités de l'été, en complément du Village d'été, qui ouvrira ses portes, la veille, au cœur du parc de l'Abbaye.

Pendant tout l'été, la Ville s'anima également au rythme d'**une programmation culturelle éclectique et conviviale** par la présence **de concerts, de théâtre en plein air et de Ciné-Villages sous les étoiles**.

Après une Fête de la Musique exemplaire, où la place de Molènes a accueilli avec succès plus de 11 000 participants, nous pourrions continuer à profiter de toutes ces festivités, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Autant d'animations qui nous font dire qu'incontestablement « on est bien à Saint-Maur ».

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous vous souhaitons un très bon été à tous !

Bon été à S^t Maur !

Pierre-Michel DELECROIX
Maire

« Saint-Maur en images

Festival de musique



Du 23 au 25 mai, la musique a résonné dans les différents quartiers de Saint-Maur à l'occasion de la 2^e édition du festival Scène et Jardin orchestré par le Conservatoire à Rayonnement Régional. En plein air ou en intérieur, élèves et professeurs du conservatoire ont interprété avec talent et enthousiasme de grandes œuvres musicales. Près de 2 000 personnes se sont déplacées pour ce 2^e opus destiné à faire vivre la musique et à mettre en lumière le talent des élèves et la multiplicité des instruments enseignés au Conservatoire de Saint-Maur.

Un défi façon Top chef



Le 5 juin dernier avait lieu en mairie la remise des prix du défi Top Chef lancé par le Conseil municipal des enfants en présence de Yasmine Camara et de Julien Kocher, adjoints au maire. Les jeunes participants se sont affrontés sur le thème du « trompe l'œil » et ont bénéficié de l'aide précieuse de boulangers saint-mauriens les frères Hamdi, les Gaulois, la Bohème, Louloute et Flo gourmandises et du chocolatier Audinot. Le prix du public a été décerné au ballon de foot en chocolat, tandis que le jury a récompensé les desserts en forme d'éponge et de balle de tennis. Bravo aux pâtissiers en herbe !

La nature en fête !



Le 8 juin dernier, la Maison de la nature a ouvert ses portes au public à l'occasion de « Fêtons la nature ». Dans une ambiance familiale, petits et grands ont pu profiter des ateliers de fabrication de farine, pain bio ou encore de cosmétiques naturels, découvrir des produits naturels labélisés « Fabriqué à Saint-Maur » ou encore se détendre dans l'espace bien-être avec des animations zen. Concerts et spectacles sont également venus rythmer cette journée. Une belle manière de célébrer la nature et ses nombreux bienfaits !

Beau succès pour l'Art aux jardins



Du 11 au 15 juin s'est déroulée la 1^{re} édition de l'Art aux jardins, une manifestation originale initiée par la Ville pour concilier harmonieusement art et nature. Six squares et jardins de la ville se sont transformés en espaces artistiques mêlant ateliers, animations, concerts, expositions. Parmi les temps forts : un concert pop-rock entraînant au square des Rupins, un théâtre en plein air au parc de l'Abbaye, un musée sur l'herbe au jardin Simone Veil, une cabane poétique au square de La Pie. Une belle manière de sublimer le patrimoine naturel de Saint-Maur.

Saint-Maur en images »

Lancement du dispositif « Où est Angela ? »



La journée du 12 juin a marqué le lancement officiel à Saint-Maur du dispositif « Où est Angela ? ». Le maire Pierre-Michel Delecroix et le député Sylvain Berrios ont déposé sur la vitrine du CCAS et du magasin Bulle d'idées le premier sticker symbolique de ce dispositif national, qui permet d'offrir aux personnes en situation de danger un réseau de lieux sûrs où elles peuvent trouver refuge. À Saint-Maur, le dispositif compte divers équipements municipaux et des commerces partenaires. Tous sont repérables grâce au sticker « Où est Angela ? ».

85^e anniversaire de l'Appel du 18 juin



Mercredi 18 juin s'est déroulée la cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940, en présence des élus du Conseil municipal. Différents moments de recueillement - au monument Jean Moulin, au monument aux morts de la caserne des pompiers et sur la place du 8 mai 1945 - se sont succédé pour honorer la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour la liberté.

Les « petits rois » des échecs



Du 13 au 15 juin dernier, des élèves de l'école Marinville se sont rendus à Autrans dans le Vercors pour disputer la finale du championnat de France d'échecs des écoles. Grâce à un collectif soudé, les champions en herbe ont terminé sur la 3^e marche du podium. Puis, le 20 juin dernier, ils ont été invités à participer à la promotion de « class échecs » en compagnie de Laurent Fressinet, un grand maître international et d'Éloi Relange, président de la Fédération Française des Échecs. Un nouveau succès pour l'école Marinville et de beaux souvenirs pour les élèves !

En avant la musique !



Le 21 juin dernier, la place de Molènes s'est transformée en piste de danse géante à l'occasion de la Fête de la musique, placée cette année sous le thème du disco. Dans une ambiance festive et sans aucun incident, plus de 11 000 personnes ont répondu présent à ce grand-rendez-vous, qui marque l'arrivée de l'été. Costumes disco, paillettes et accessoires « kitsch »... Certains se sont amusés à jouer le jeu pleinement pour profiter de cette soirée endiablée au son des Bee Gees, Donna Summer et bien d'autres stars du disco. Maintenant, place à l'été !



Vous avez emménagé ou allez emménager à Saint-Maur entre août 2024 et octobre 2025 ?

Vous souhaitez rencontrer les élus de notre ville et découvrir les activités qui y sont proposées.

La Ville de Saint-Maur-des-Fossés vous donnera rendez-vous à l'automne 2025.

Pour recevoir votre invitation, remplissez le formulaire suivant (1 seul par foyer) :

Journée d'accueil des nouveaux Saint-Mauriens

BIENVENUE DANS NOTRE BELLE VILLE DE SAINT-MAUR !

Journée d'accueil des nouveaux Saint-Mauriens

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

Ancienne commune :

Date d'arrivée sur Saint-Maur :

(entre août 2024 et octobre 2025, veuillez indiquer le mois et l'année)

Formulaire à retourner **au plus tard le 31 octobre 2025**

Par courrier : Saint-Maur Animation - 27, 31 rue du Port-au-Fouarre - 94100 Saint-Maur

Par courriel : saint-maur.animation@mairie-saint-maur.com



La Mairie de Saint-Maur-des-Fossés est amenée à collecter et à traiter vos données personnelles afin de vous inscrire à une journée d'accueil des nouveaux Saint-Mauriens et plus largement d'échange avec d'autres résidents de la ville. et ce, afin de permettre à la commune d'exercer sa mission d'intérêt public, d'accueil et de présentation des différentes associations et activités qu'elle propose à ces citoyens.

Vos données personnelles (nom, prénom, adresse postale et courriel) sont conservées pour la durée de 2 ans.

Les données collectées ont vocation à rester confidentielles et sont destinées uniquement au service animation de la commune pour un usage strictement interne.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données, définir par anticipation des directives post-mortem concernant le traitement de vos données et introduire une réclamation auprès de la CNIL. L'ensemble de ces droits peuvent être exercés auprès du délégué à la protection des données :

dpd@mairie-saint-maur.com

Journée des associations : la rentrée côté activités !

Abordez la rentrée avec dynamisme et enthousiasme à la Journée des associations ! Pour la 41^e édition de cet événement très attendu des habitants, la Ville réunira pas moins de 190 associations, dont 7 nouvelles, sur la place des Marronniers. L'occasion de découvrir la richesse du tissu associatif saint-maurien et faire ses choix d'activités pour la nouvelle année scolaire.

Se renseigner, s'inscrire et s'engager !

Vitrine de la vie associative, l'événement réunira de nombreuses associations locales œuvrant dans les domaines du sport, de la culture, des actions caritatives ou encore de la vie locale avec les stands des comités de quartier. De stand en stand, les visiteurs pourront prendre connaissance de la large palette d'activités déployées sur la ville, s'inscrire et, pourquoi pas, décider d'apporter un peu de leur temps en tant que bénévoles. Cette année encore, plusieurs services municipaux - culture, développement durable, espaces verts, seniors, jeunesse et périscolaire, sports et la Maison des familles et de la parentalité - seront également présents pour vous informer.



Les associations en démonstration

Cette journée conviviale sera rythmée par des démonstrations et initiations à différentes disciplines par les associations dans des espaces dédiés. Une bonne manière pour elles de faire découvrir leurs activités et pourquoi pas susciter quelques coups de cœur. Les promeneurs auront également la possibilité de se détendre et de se restaurer à l'ombre des arbres et auprès des foodtrucks présents sur place. Pour les petits, des structures gonflables sont également prévues.

Dimanche 7 septembre, place des Marronniers, de 11h à 18h.

Renseignements : 01 48 86 41 15

saint-maur.animation@mairie-saint-maur.com



Don de sang : Saint-Maur distinguée

Le 4 juin dernier, à l'occasion du Salon de l'Association des Maires d'Île-de-France, la Ville représentée par Jean-Marc Breton, conseiller municipal à la santé, s'est vue remettre, pour une nouvelle année consécutive, le label « Commune Donneur » niveau or. Cette distinction vient saluer l'attachement de la Ville aux valeurs de soutien et son engagement constant en faveur de la promotion du don de sang, en lien étroit avec les acteurs de santé et les associations locales dont l'Association pour le don de sang bénévole à Saint-Maur. Merci aux donateurs pour leur soutien !

Initiation aux premiers secours

Samedi 13 septembre, la Croix-Rouge de Saint-Maur organise sa 18^e journée annuelle d'initiations aux gestes de premiers secours dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Ces formations adaptées aux adultes et aux enfants de 6 à 9 ans (initiation plus courte) permettront aux participants d'être confrontés à différentes situations telles que l'étouffement, l'hémorragie, la perte de connaissance. Les formateurs leur apprendront à protéger la victime, donner l'alerte, réaliser un massage cardiaque et utiliser le défibrillateur.

Ces formations d'une durée de deux heures s'effectueront par groupes de 8 personnes. Pour réserver votre place à l'avance : pré-inscriptions le dimanche 7 septembre lors de la Journée des Associations.

Samedi 13 septembre de 9h à 16h45
Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville



Le député Sylvain Berrios réclame la révision du FNGIR



Le 10 juin dernier, le député Sylvain Berrios et Pierre-Michel Delecroix, maire de Saint-Maur, ont été reçus par le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, François Rebsamen, afin d'évoquer les prélèvements injustes qui pèsent sur les finances de la commune.

Depuis 2010, la Ville de Saint-Maur se voit ponctionner, au titre du mécanisme de Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR), de près de 15 millions d'euros annuels. Ce prélèvement, censé pallier les réformes de la fiscalité locale depuis 2010 et notamment la suppression de la taxe professionnelle, fait de Saint-Maur-des-Fossés la deuxième contributrice de France à ce fonds après la Ville de Paris et constitue ainsi une profonde iniquité au vu de l'obsolescence du mode de calcul de son montant.

Ainsi, le député Sylvain Berrios a saisi à l'Assemblée nationale lors de la séance de questions au Gouvernement du 25 mars 2025 le ministre de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation sur le cas spécifique des finances saint-mauriennes. Le Ministre a accepté de le recevoir afin d'examiner le mode de calcul de ce prélèvement dont le montant aurait, par exemple, permis depuis 2010 la réfection de l'ensemble de nos trottoirs et voirie.

« Nous avons pu exposer la situation particulière de Saint-Maur et la nature aberrante de ce prélèvement dont le mode de calcul repose sur une assiette fiscale totalement obsolète au vu de la disparition de nombreuses recettes et le transfert massif de notre fiscalité économique à l'Établissement Public Territorial ou à la Métropole du Grand Paris ; les échanges doivent se poursuivre avec le ministre afin de trouver une solution avant l'adoption du budget 2026 ! », a déclaré Sylvain Berrios.



Toute l'info/ de votre ville!



@VilleSaintMaur

Un nouveau commandant pour la brigade des sapeurs-pompiers

La passation de commandement de la 23^e compagnie de sapeurs-pompiers de Saint-Maur entre les capitaines Loïc Bassière et Pierre Beaucourt s'est déroulée le 5 juin dernier sur le parvis de l'Hôtel de Ville en présence de Pierre-Michel Delecroix, maire de Saint-Maur, du député Sylvain Berrios, de Yasmine Camara, vice-présidente de la Région Île-de-France, des élus du Conseil municipal.

Le Capitaine Beaucourt, qui avait pris ses fonctions en juin 2022, a officiellement transmis le commandement de la 23^e compagnie au Capitaine Loïc Bassière, sous les applaudissements des équipiers et des centaines de Saint-Mauriens venus assister à ce moment solennel, témoignant de l'unité des troupes. Un nouveau challenge pour Loïc Bassière, qui a intégré la Brigade des sapeurs-pompiers à l'âge de 20 ans et a servi dans plusieurs centres de secours. Fort de ses 20 années de service, il est désormais à la tête de cette brigade qui comprend les casernes de Saint-Maur, Villecresnes et Sucy et réalise en moyenne 17 interventions par jour.



Tranquillité vacances : partez l'esprit léger !



Le dispositif gratuit, Tranquillité vacances, permet aux vacanciers de confier à des agents de la police municipale et de la police nationale la surveillance de leur habitation pendant leur absence. Des patrouilles sont alors organisées régulièrement devant leur domicile pour vérifier que tout va bien et ils sont également prévenus rapidement en cas d'anomalies relevées (effractions ou tentatives d'effractions, cambriolages...).

Pour bénéficier de ce dispositif, présentez-vous au poste de police municipale au 63 avenue du Bac ou nationale au 42 rue Delerue et remplissez une fiche de renseignements dont les informations resteront bien entendu confidentielles. Vous avez également la possibilité de faire une demande en ligne sur saint-maur.com.

Police municipale : 63 avenue du Bac
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
les samedis et dimanches de 8h à 13h.
Tél. : 01 45 11 66 00.

Commissariat : 42 rue Delerue
Tél. : 01 55 97 52 00 ou le 17

Livraisons : la Ville durcit les règles



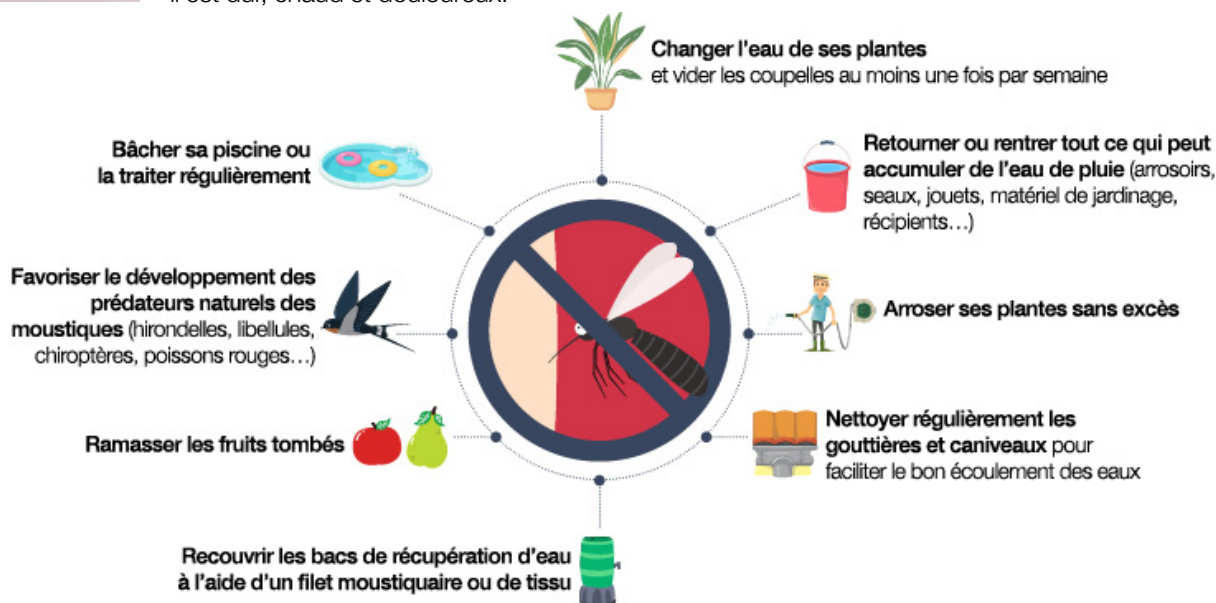
Par un arrêté en date du 3 juin dernier, la Ville a fixé une nouvelle réglementation plus stricte concernant la livraison de marchandises et denrées à destination des commerces locaux. Ces opérations de livraison se déroulant sur la voie publique ne sont désormais autorisées que du lundi au samedi de 7h à 18h sauf jours fériés et sont interdites en dehors de ces plages horaires, tout comme les dimanches et jours fériés.

L'arrêt ou le stationnement du véhicule est autorisé tant que le livreur est en manipulation des marchandises et denrées et doivent se dérouler moteur à l'arrêt. La durée du stationnement est limitée à 20 minutes, sauf exception. Enfin, les livraisons ne sont autorisées qu'avec des véhicules de transport d'une longueur inférieure à 16,5 mètres.



Moustiques-tigres : comment lutter contre leur prolifération ?

Très actif en cette période estivale, le moustique tigre se distingue par sa petitesse et la présence de zébrures noires et blanches, sur les pattes et le corps. Silencieux contrairement aux autres moustiques, il peut être vecteur de maladies comme la dengue, Zika ou le chikungunya. La piqûre du moustique tigre engendre une démangeaison immédiate et provoque l'apparition d'un bouton ressemblant à une cloque circulaire et un peu plate, comme une ampoule, de 5 mm à 2 cm de diamètre et un peu plus claire que la peau. Généralement, il est dur, chaud et douloureux.



Renards : la Ville se mobilise

Vous avez probablement remarqué la présence de renards dans notre ville. Cette recrudescence depuis quelques années est encore plus marquée durant la période estivale, au cours de laquelle les renards s'éloignent de leur milieu naturel, les forêts, pour se rapprocher des villes, qui représentent un énorme « garde-manger ».

Face à cet essor inquiétant, **Pierre-Michel Delecroix, maire de Saint-Maur, a écrit au préfet** pour solliciter auprès de lui l'autorisation de classer le renard en espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD) et de le **capturer vivant par piégeage afin de le réintroduire dans son milieu naturel, la forêt.**

Les bons gestes à adopter

Veillez, dans la mesure du possible, à disposer les sacs poubelles dans les containers, ramasser les fruits tombés des arbres, protéger vos poulaillers et clôturer vos potagers. Si vous êtes en contact avec un renard, il faut respecter les mesures élémentaires d'hygiène comme le lavage des mains. Cet animal non dangereux pour l'homme et non porteur de la rage depuis 2001 en France, est malgré tout susceptible d'être transmetteur de maladies via son urine. Enfin, comme tous les animaux sauvages, on ne doit pas le nourrir et éviter de le toucher.

Frelon asiatique : donnez l'alerte !



Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, appelez le 0 800 00 66 94 (numéro vert). Paris Est Marne & Bois interviendra et prendra en charge sa destruction.

Infos sur parisestmarnebois.fr

Le grand retour de la baignade en Marne



L'été 2025 marque le retour tant attendu de la baignade en Marne, exclusivement autorisée au jardin du Beach. Dans le respect d'un écosystème préservé de la faune et de la flore, la Ville met à disposition un espace de baignade surveillé et sécurisé. Les nageurs confirmés et autonomes pourront profiter d'un bassin de 200 m² pour une baignade sportive en eau libre. Ce projet est l'aboutissement de plusieurs années d'engagement de la Ville en faveur du retour à la baignade en Marne.

L'inauguration se déroulera le 13 juillet à 14h30, en présence de Pierre-Michel Delecroix, maire de Saint-Maur, et des élus du Conseil municipal.

Au programme : concerts, jeux pour enfants et moments de détente.

Du dimanche 13 au dimanche 27 juillet au Jardin du Beach

Horaires : 11h-18h le weekend et le 14 juillet, 14h-18h les autres jours

Gratuit. Accès libre au bassin, selon la capacité d'accueil.

Âge minimum 12 ans, accompagné d'un adulte dans l'eau.

Nombre de baigneurs limité à 30 personnes maximum au même moment

EMBARQUEMENT IMMÉDIAT POUR L'ÉTÉ!

Cet été, la Ville se métamorphose en véritable « Terre de dinosaures » pour offrir aux petits et grands aventuriers un voyage à l'époque de la Préhistoire. Au parc de l'Abbaye, le Village d'été prendra des airs de parc jurassique avec jeux aquatiques, tyrolienne, structures gonflables et bien plus encore ! Plongez dans un univers fascinant et profitez d'activités sportives et relaxantes sur la Marne.

VILLAGE D'ÉTÉ Saint-Maur de Terre de dinosaures

Renseignements : 01 41 81 10 81

Vivez un voyage unique parmi des créatures préhistoriques et profitez d'un été riche en activités sportives, ludiques et relaxantes.

Une aventure inoubliable vous attend sur le territoire des géants d'autrefois !

Du samedi 12 juillet

au dimanche 3 août de 14h à 19h

Parc de l'Abbaye

Entrée libre

Renseignements : saint-maur.animation@mairie-saint-maur.com

01 48 86 41 15

**INAUGURATION DU VILLAGE D'ÉTÉ
SAMEDI 12 JUILLET À 14H**

**Partez à la découverte de ce monde magique où les dinosaures reprennent vie.
De nombreuses animations vous y attendent !**

L'UNIVERS AQUATIQUE

Avec la route des brumisateurs et des activités toniques et rafraîchissantes, pour une expérience primitive détonante.

L'UNIVERS AVENTURE

Pour des sensations garanties avec le mur de grimpe, le parcours d'accrobranche et la tyrolienne.

L'UNIVERS LUDIQUE

Avec une structure à sensations, un bac à sable archéologique et des jeux intergénérationnels en bois.

L'ESPACE CULTUREL

Avec la projection de films et de reportages sur l'univers des dinosaures.

L'ESPACE DÉTENTE

Au cœur du territoire des dinosaures, détendez-vous dans une chienne ou un hamac, à l'ombre des parasols. Des tables et bancs sont également à votre disposition pour un moment convivial.

L'ESPACE RESTAURATION

Stands de crêpes, pâtisseries, smoothies, glaces et boissons



CINÉMA EN PLEIN AIR

CINÉ VILLAGES



THÉÂTRE EN PLEIN AIR



« MAIS OÙ EST PASSÉ LE PROFESSEUR DINO ? »

Texte, musiques, mise en scène : Marc Wolters
Décors, costumes : Marc et Tina Wolters
Design : Tofdru
Comédien : Arthur Colin ou Marc Wolters

Bravo les enfants ! Vous êtes invités dans le laboratoire du célèbre Professeur Dino, le plus grand spécialiste des dinosaures. Il va vous révéler tous ses secrets en exclusivité, au cours d'une exceptionnelle journée porte ouverte. Mais au moment où les enfants se présentent, aucune trace du professeur. Pour Victor, son assistant, et pour les enfants du public, c'est une énigme. Chasseurs de dragons, étranges fossiles, T-Rex et ours en smoking : les indices ne manquent pas... Mais où est donc passé le Professeur Dino ?

Dimanche 6 juillet à 15h et 17h

Parc de l'Abbaye

À partir de 4 ans

Entrée libre

Présence d'un stand de friandises pour le goûter

En plein cœur du parc de l'Abbaye, offrez-vous une séance de cinéma en plein air !

Des chaises et chaudières seront mises à disposition. N'oubliez pas votre couverture et petite laine. Pique-nique et présence de foodtrucks.

Projection à 20h30

Entrée libre



L'AGE DE GLACE 3 LE TEMPS DES DINOSAURES

De Carlos Saldanha & Mike Thurmeier (1h34)
Samedi 12 juillet



SUPER PAPA

De Léa Lando (1h38)
Samedi 19 juillet



LE COMTE DE MONTE-CRISTO

De Matthieu Delaporte &
Alexandre De La Patellière (2h58)
Samedi 26 juillet

POUR LES ENFANTS

MANÈGES

De 11h à 19h

Tarif : 2 € le tour

Square Hameln

Mini Rex car

Du 5 juillet au 15 août

Place Charles de Gaulle

Carrousel des chérubins

Du 9 septembre au 2
novembre

STRUCTURES GONFLABLES

De 14h à 18h

Enfants à partir de 2 ans

Tarif : 2€ les 5 minutes

Carré Médicis

Mercredi 2, samedi 5,
dimanche 6 et mercredi 9
juillet

Square des deux lions

Mercredi 3, samedi 6,
dimanche 7 et mercredi 10
septembre

Initiation baby équitation

Proposée par les Écuries de Condé

Tous les week-ends

3 avenue de Condé

Pour enfants de 3 à 6 ans

(accompagnés d'un parent)

Tarif : 25 € l'initiation

Inscriptions et renseignements :

ecuriesdeconde.fr

01 48 86 95 95

Promenades à poney

Proposées par les Écuries de Condé

Tous les week-ends de 10h45 à 11h30

3 avenue de Condé

Pour enfants de 2 à 6 ans

(accompagné d'un parent)

Tarif : 5 €

Inscriptions et renseignements :

ecuriesdeconde.fr - 01 48 86 95 95

LOISIRS SUR L'EAU

TOUT L'ÉTÉ

Balade commentée en canoë

Avec la Société Nautique du tour de Marne

Tous les week-ends de 10h à 12h

Jardin du beach

Tarifs : 20 € adulte / 10 € enfant

de -14 ans

Renseignements et réservations :

07 83 74 90 60 ou sntm.hebfree.org

Location de paddle et kayak

Avec l'association Beach Paddle

Jusqu'au 31 août :

En semaine de 14h à 19h

Les week-ends de 11h à 19h

À partir du mois de septembre :

Les mercredis de 14h à 19h

Le week-end de 11h à 19h

Base nautique : 18 quai du Mesnil

Savoir nager et être muni de votre

pièce d'identité

Location à partir de 10 €

Renseignements et réservations :

07 82 92 41 79 ou beachpaddle.fr

Croisières commentées des boucles de la Marne

Avec l'association Au fil de l'eau

Tous les week-ends, jusqu'au 14

septembre

Départ toutes les heures de 14h à 18h

Jardin du Beach

Tarif : adulte 8€ - enfant (-12 ans) 5€

Renseignements et réservations en

ligne sur Exploreparis.com

Location de canoës kayaks et de paddles

Avec la Société nautique du tour de

Marne

Tous les week-ends de 14h à 18h

Jardin du Beach

Tarifs : 10 € par adulte et par heure,

5 € par enfant de -14 ans et par heure

Tarif pour la location paddles :

15 € par personne et par heure

Renseignements et réservations :

07 83 74 90 60 ou sntm.hebfree.org

Ski nautique, wakeboard, monoski, barefoot, ski de figures et wakeskate

Avec le Ski nautique club de Saint-Maur

Tous les mercredis et vendredis

De 17h à 19h

Tous les week-ends de 13h à 19h

Face au 19 quai de Bonneuil

Tarif : 50 € la séance

(pas de carte bancaire)

Renseignements :

snc.saintmaur@gmail.com

Réservations : 06 10 33 88 60

Baby-ski

Avec le Ski nautique club de Saint-Maur

Tous les samedis de 10h à 12h

Face au 19 quai de Bonneuil

De 4 à 11 ans

Tarif : 25 € la séance

(pas de carte bancaire)

Renseignements :

snc.saintmaur@gmail.com

Réservations : 06 10 33 88 60

ACTIVITÉS SPORTIVES EN PLEIN AIR

TOUT L'ÉTÉ

Fitness « street work-out »

Ces espaces de sport de rue ouverts 7j/7 vous permettent de pratiquer vos activités sportives : football, basketball...

City stade – Fernand Sastre :

quai de Bonneuil

City stade - Villa Vernier

En accès libre

Fitness en plein air

Avec l'Association Beach Paddle

Tous les dimanches de 11h à 12h

Base nautique : 18 quai du Mesnil

À partir de 12 ans

Apportez votre serviette et une bouteille

d'eau. Veuillez présenter votre certificat

d'aptitude aux activités physiques et sportives.

Tarif : 10 € la séance

Renseignements et réservations :

07 82 92 41 79 ou beachpaddle.fr

Balade et conduite de vélofauteuil-tricycle assis/couché/tandem

Avec La Coccinelle / APF France

handicap

Tous les samedis de 14h à 17h30

77 quai de la Pie

Renseignements et réservations :

contact@la-coccinelle.net f.douche.

coccinelle@gmail.com

ou 06 81 29 54 74

RETROUVEZ TOUTES
LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ
DANS LA BROCHURE BON ÉTÉ
À SAINT-MAUR ET SUR

SAINT-MAUR.COM





Prenez soin de vos animaux cet été !

Les températures grimpent et nos animaux de compagnie ne sont pas épargnés. Coups de chaleur, risques de déshydratation, parasites... Autant de dangers souvent sous-estimés. Pour garantir leur bien-être, la Maison de la nature vous rappelle quelques mesures de précaution.

Des conseils simples et utiles

Pour bien les hydrater, pensez à renouveler leur eau toutes les 4 heures et leur donner des aliments humides. Vous pouvez les vaporiser avec de l'eau fraîche, non glacée, autour des pattes et du ventre ou utiliser un gant humide. Pour leur offrir un peu de fraîcheur, fermez les volets et fenêtres dans la journée et mettez à leur disposition un endroit frais et ombragé si les animaux se trouvent à l'extérieur. Si vous avez un chien, vous pouvez couper ses poils les plus longs mais ne le rasez surtout pas car les couches de pelage le protègent de la chaleur et des coups de soleil. Enfin, permettez-leur de se dégourdir les pattes aux heures les plus fraîches de la journée.



L'abandon : c'est non !

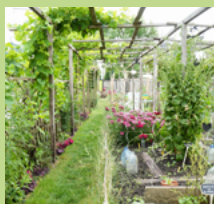
On ne le répètera jamais assez mais l'abandon est un acte d'une grande cruauté, passible de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Pourtant, chaque été, ce sont des milliers d'animaux qui sont abandonnés et livrés à eux-mêmes, souvent dans des conditions indignes. De nombreuses solutions de garde existent, dont la plateforme « Entre Saint-Mauriens », accessible depuis saint-maur.com, qui regroupe des annonces de garde d'animaux.



Propreté : une quatrième étoile pour Saint-Maur

Saint-Maur poursuit sa démarche écoresponsable avec brio ! Depuis son adhésion à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU) en 2021, la commune n'a cessé de progresser dans son objectif de propreté.

Pour cette quatrième année, Saint-Maur a décroché une étoile supplémentaire du prestigieux label « Ville Éco-Propre ». Une distinction qui récompense les collectivités qui mettent en place des actions concrètes pour améliorer la propreté et l'environnement. Grâce à des initiatives comme l'optimisation de la gestion des déchets, l'entretien régulier des espaces publics et les campagnes de sensibilisation auprès des habitants, la Ville montre l'exemple. L'annonce de cette distinction a été faite lors des Rencontres transfrontalières de Lille, le 21 mai dernier. Cette quatrième étoile est avant tout une reconnaissance des efforts collectifs et un encouragement à continuer de transformer Saint-Maur en un modèle de propreté, agréable et respectueux de l'environnement.



Pause fraîcheur au Jardin pédagogique

Situé au 43 avenue Denfert Rochereau, le jardin pédagogique accueillera les visiteurs tout au long de l'été. Cet espace de 600 m² imaginé par le Conseil municipal des enfants et ouvert par la Ville en 2018 regorge de plantes aromatiques, arbres fruitiers, plantes potagères et ornementales... Profitez de la saison estivale pour découvrir ce jardin et marquer une pause bucolique.

Horaires d'ouverture au public : lundi 14h-16h, mercredi 9h30-11h30, jeudi 14h-16h (sauf fermeture exceptionnelle lors des ateliers pour le public)

Travaux de matérialisation du stationnement

Dans le cadre du dispositif « Ville apaisée », favorisant les déplacements doux et sécurisés, la municipalité poursuit ses actions pour libérer les trottoirs des véhicules. Sur proposition de la commission « Projet de Ville, circulation et stationnement », créée par délibération du Conseil municipal du 1^{er} octobre 2020, des travaux ont été réalisés avenue du Plateau et avenue Jeanne d'Arc afin de redéfinir les zones de stationnement.

Avenue du Plateau



La matérialisation du stationnement sur chaussée a été effectuée côté pair, accompagnée de la création d'une place de courtoisie réservée aux personnes à mobilité réduite.

Ces deux aménagements visent à améliorer le confort piétonnier, protéger les arbres en alignement, et limiter les stationnements prolongés de type « voiture ventouse ».

Avenue Jeanne d'Arc



La matérialisation du stationnement sur chaussée a été effectuée côté impair, accompagnée de la création d'une place de courtoisie réservée aux personnes à mobilité réduite.

Réfection de la voirie rue de la Réunion



Dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, la Ville poursuit son programme d'entretien de la voirie afin de préserver la qualité du cadre de vie à Saint-Maur, qui compte 186 kilomètres de rues et d'avenues.

La rue de la Réunion a fait l'objet de travaux de réfection de la chaussée. Le chantier a comporté :

- Le rabotage et la réfection du revêtement de la chaussée,
- La remise en état ponctuelle des caniveaux,
- La mise en conformité des traversées piétonnes,
- Le renouvellement du marquage au sol.

Coût : 140 670 € TTC



**Voir la vie en rose
en associant
Appétits & Associés
à votre quotidien.**

UN MAINTIEN À DOMICILE DE QUALITÉ

Entretien du logement, lever,
coucher, sorties, préparation ou
portage de repas gourmands.

Prestations pouvant ouvrir droit à l'avance immédiate de crédit
d'impôt et à prise en charge APA ou CNAV*.

appetits-associes.fr
01 70 611 960

**APPÉTITS
& ASSOCIÉS**
L'ÉCOUTE ET LE BIEN-ÊTRE ASSOCIÉS

*Dans les limites
et conditions fixées
à l'art.199 sexdecies du CGI.




Gaz-Fluides-Energies

Dépannage-Entretien-Installation



**Contrat d'entretien
Chaudière à gaz 149€ TTC**



- Chaudière Gaz
- Dépannage
- Contrat d'entretien
- ENR
- Désembouage
- Plomberie
- Urgence Gaz



TÉL : 09 81 36 73 83

www.gaz-fluides-energies.com
mail : gazfluides@gmail.com

24 rte de la Libération
CHENNEVIÈRES-S/MARNE

**LA RÉSIDENCE DE
L'ABBAYE PRÉSENTE LA**

**DIMANCHE
14 SEPTEMBRE
9H00 - 18H30**

**Brocante
de l'Abbaye**

+ 300 exposants
Grande tombola
Restauration et animations

EXPOSANTS
Réservations : 01 55 12 11 81

33^{ème} édition

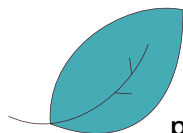
VISITEURS
Entrée libre

RÉSIDENCE DE L'ABBAYE
10a, Quai Beaubourg | 3, impasse de l'Abbaye Saint-Maur (94)





Faire face aux risques climatiques : une politique de développement durable qui porte ses fruits



Vagues de chaleur, risques d'inondations, pics de pollution... Les villes des grandes métropoles sont particulièrement exposées aux effets du dérèglement climatique avec notamment des épisodes de canicule intensifiés par l'effet « îlot de chaleur urbain » où se concentrent des températures élevées.

Face à cette nouvelle donne climatique dont les effets devraient s'intensifier dans les années à venir, Saint-Maur a su s'adapter et faire preuve d'anticipation à travers un plan d'actions concrètes telles que la renaturation et la désimperméabilisation de l'espace public, des règles d'urbanisme adaptées, un plan de l'arbre en ville, la préservation des bords de Marne, la baisse de la consommation énergétique, le développement d'une ville à portée de marche... C'est l'ensemble de ces actions qui permet de répondre aux enjeux de développement durable, de pérenniser le cadre exceptionnel de notre « ville-jardin » et d'assurer aux générations futures un environnement préservé et apaisé.



Rafrâchir la ville face à l'urgence climatique

Pour faire face aux défis majeurs du dérèglement climatique, la Ville a initié un vaste plan d'actions pour préserver et encourager la présence de la nature en milieu urbain.

Un PLUi adapté et protecteur de la biodiversité

À travers son plan local d'urbanisme communal, puis à travers le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) mis en œuvre au début de l'année 2024, la municipalité poursuit son objectif de préservation du cadre de vie en faisant la part belle à la nature.

Les nouvelles règles d'urbanisme, inscrites dans le PLUi, permettent de **préserver le tissu pavillonnaire de Saint-Maur qui constitue 85% du territoire** et au sein duquel il est exigé la présence de **50% d'espaces verts de pleine terre**.

Ces espaces de pleine terre sont indispensables pour préserver la biodiversité. Ce sont autant de puits naturels qui assurent la captation du carbone, l'absorption de l'eau à la parcelle et viennent ainsi contribuer à limiter les risques d'inondation. Autres mesures inscrites dans le PLUi pour lutter contre le réchauffement climatique : une protection accrue du patrimoine arboré et notamment la préservation de nos 18 000 arbres d'alignement, le développement de la trame verte, la végétalisation des toits d'immeubles...

Désimperméabilisation, végétalisation, îlots de fraîcheur

« *Témoignage de son engagement en faveur d'une ville durable, la municipalité poursuit la végétalisation de ses trottoirs et la désimperméabilisation des sols. Cette dernière mesure favorise l'infiltration naturelle des eaux de pluie et représente une solution durable pour prévenir les inondations.* », souligne Philippe Cipriano, adjoint au maire délégué à la voirie. De nombreuses rues, avenues ainsi que des parkings ont déjà bénéficié de ces aménagements vertueux : avenue Gallieni, avenue des Ailantes, de Bretagne, de Beauce... ou encore le parking du centre sportif Brossolette ou celui de Chevreur transformé en petit square public. Au total, 3 millions d'euros ont été investis en 2024 par la Ville dans la désimperméabilisation des sols.

Dans la même optique, la Ville a lancé un **projet-phare de renaissance de ses grandes places**. La place de Molènes est la première à bénéficier de ce grand programme qui lui permettra à

la fin de l'année, de compter 80 arbres de plus et près de 1 800 m² de nouveaux espaces verts tout en garantissant la tenue des événements appréciés par tous qui s'y déroulent (fête foraine ou de la musique, Village d'été ou de Noël...). La place Kennedy sera la prochaine à s'inscrire dans cette programmation.

Autre mesure pour rafraîchir la ville : la **création d'îlots de fraîcheur dans les différents quartiers de Saint-Maur et notamment dans les écoles**. Ainsi, dans plusieurs établissements scolaires, dont l'école Auguste Marin et l'école Parc-Est réhabilitée pour la rentrée prochaine, des îlots de fraîcheur végétalisés et espaces ombragés avec brumisateurs ont été installés permettant aux enfants de se protéger des rayons du soleil et de profiter d'une température plus clémente. Les sols des cours d'écoles font également progressivement l'objet de changements au profit de nouveaux revêtements plus naturels, absorbant la chaleur et drainant les eaux de pluie.

Baignade en Marne : redonner sa place à la rivière



Afin de protéger notre trame bleue, et permettre ainsi de profiter d'une eau propre à la baignade, la Ville a conduit des actions en matière de désimperméabilisation des sols pour contribuer à **limiter le rejet en Marne des eaux de pluie, et lutter contre sa pollution**. De lourds travaux ont également été réalisés afin de disposer d'un **réseau des eaux pluviales séparé et indépendant** du réseau d'assainissement public, permettant ainsi de redonner sa place à notre rivière.

Interdite par arrêté préfectoral depuis 1970, la baignade en Marne sera désormais possible dès cet été avec la mise en place d'un espace de baignade surveillée et réglementée du 13 au 27 juillet au Jardin du Beach. Dans le sillage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, **le retour de la baignade en Marne représente un levier de transition écolo-**

gique. « Cette première étape expérimentale est l'aboutissement d'un "combat" mené depuis plus de trente ans par la Ville, en partenariat avec le syndicat Marne Vive », déclare Pierre-Michel Delecroix, maire de Saint-Maur.

La baignade est un marqueur de l'amélioration de la qualité de la rivière et une réponse au changement climatique. « La baignade se fera dans le respect des berges et de la faune et de la flore. Le jardin du Beach ne va pas devenir une base de loisirs mais un endroit apaisé où l'on aura le plaisir de goûter à nouveau à la baignade en Marne en toute sécurité », précise Pierre-Michel Delecroix.

Retrouvez tous les détails de la baignade en Marne cet été en page 13.

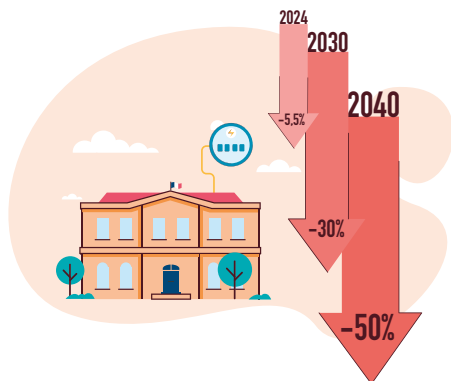


Réduire la consommation d'énergie : un défi collectif porté par la Ville

Autre action déployée par la Ville pour lutter contre le réchauffement climatique et la pollution : la réduction drastique des consommations d'énergie et l'encouragement des mobilités douces.

Un plan de sobriété énergétique ambitieux

Consommation énergétique des bâtiments communaux :
des objectifs ambitieux fixés par la Ville



D'importants efforts ont été entrepris par la Ville afin de réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux, notamment dans les gymnases, les stades et les écoles. Grâce à des mesures rigoureuses d'économie de fluides et à la réhabilitation des bâtiments publics, la consommation de gaz naturel de l'ensemble des équipements municipaux a pu être ainsi réduite.

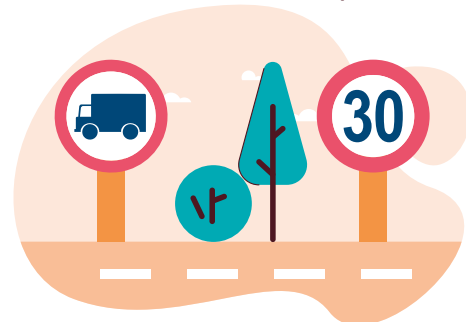
Dans le cadre du contrat de performance énergétique, le changement des candélabres et leur passage en LED s'effectuent de manière progressive. Avec plus de 90% des ampoules qui ont pu être remplacées, ce sont près de 60% d'économies qui sont ainsi rendues possibles. Les illuminations de Noël ont également fait l'objet d'un remplacement intégral par des LED contribuant à la réduction des dépenses d'énergie. Les dépenses énergétiques des piscines municipales ont également fait l'objet d'une gestion optimisée. Une charte de bonne conduite a également été mise en place auprès des commerçants saint-mauriens afin qu'ils limitent l'éclairage de leurs boutiques.

En avant les mobilités douces !

Pour garantir le caractère apaisé de la ville et dans une optique de développement durable, la municipalité a mis en place des dispositifs pour favoriser les mobilités douces. Un vaste plan d'actions a été acté dans le second volet de « Saint-Maur, ville durable », adopté en conseil municipal le 29 septembre 2022. Parmi elles, le développement des voies cyclables, le doublement de l'offre en stationnement vélo, le déploiement de sas vélos aux feux tricolores, le stationnement des véhicules sur la voirie afin de rendre les trottoirs aux piétons, etc.

Pour répondre aux enjeux de mobilité et accélérer la transition énergétique, des bornes de recharge électriques ont été déployées sur toute la ville. D'autre part, pour sa flotte municipale, la Ville s'est équipée de plusieurs véhicules électriques en remplacement d'anciens véhicules thermiques, contribuant également à lutter contre les nuisances sonores.

Mesures en faveur d'une ville apaisée



Interdiction du transit
de poids lourds de
19 tonnes et plus

Limitation de la vitesse
à 30 km/h sur
l'ensemble de la ville

CHIFFRES-CLÉS

14,5

kilomètres de voies cyclables
en site propre

19

carrefours avec SAS vélo

1 444

arceaux à vélos
soit 2 888 places de stationnement

48

bornes de recharge
pour véhicules électriques

L'école du climat : sensibiliser les agents municipaux

Depuis 2024, la municipalité procède à un grand plan de formation des agents publics à la transition écologique. Cette initiative vise à renforcer la compréhension des enjeux, leur impact, l'identification des bonnes pratiques déjà éprouvées dans d'autres territoires et à transformer nos métiers pour s'adapter aux changements climatiques et en atténuer les effets.

La Ville a mis à disposition de ses agents, de nombreuses vidéos d'apprentissage. Afin de garder une dynamique vertueuse sur un temps long, une communauté d'ambassadeurs composée de 20 agents volontaires issus de 15 services différents portent des projets de sensibilisation et des actions concrètes au sein de l'ensemble des services, comme la réduction de la pollution numérique.



LES BIENFAITS DE L'ARBRE EN VILLE

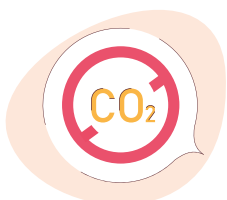


Effet **CLIMATISEUR**

il crée des zones d'ombre et émet de la vapeur d'eau par transpiration, ce qui diminue la température de l'air ambiant

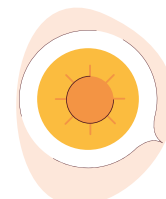


Participe au **BIEN-ÊTRE DES HABITANTS**

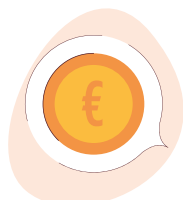


Frein au **RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

il capte le dioxyde de carbone



Embellit le **CADRE DE VIE**



Contribue **À L'ATTRACTIVITÉ & AU DYNAMISME**

économique local



Habitat pour la **BIODIVERSITÉ**



Contribue **À PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA MARNE**



Réduit **LES RISQUES D'INONDATION**

en limitant l'érosion et le ruissellement des pluies grâce à l'infiltration de l'eau et la rétention dans les sols





L'arbre en ville : un allié d'avenir

Acteur de dépollution et d'adaptation au climat, dans les zones urbaines, l'arbre est un allié de choix pour faire face aux hausses de température. Dans cette optique, la Ville a adopté un Plan de l'arbre en ville 2024-2030.



Un effet climatiseur et anti-pollution

En plus de leur incontestable contribution à la beauté naturelle des paysages, les arbres sont de véritables régulateurs climatiques. Grâce au phénomène d'évapotranspiration combiné aux zones d'ombre qu'il offre, **l'arbre peut jouer un véritable rôle de climatiseur**. Du fait des épisodes de canicule qui sont amenés à se multiplier, sa présence en ville aux côtés des habitants devient plus que jamais indispensable.

Autres atouts de l'arbre à Saint-Maur : **il réduit les risques d'inondation et contribue à préserver la qualité de l'eau de la Marne**. En effet, la désimperméabilisation des pieds d'arbre permet l'infiltration naturelle de l'eau dans le sol, réduisant ainsi la saturation des réseaux d'assainissement et donc le risque d'inondation. Enfin, l'arbre en ville contribue à la lutte contre le réchauffement climatique grâce à sa capacité à absorber l'eau pour se nourrir et à stocker le carbone, principal gaz responsable du réchauffement climatique, qui lui permet de se développer.

Un plan d'actions autour du patrimoine arboré

Consciente du caractère précieux de l'arbre en milieu urbain, la ville a souhaité aller encore plus loin dans la préservation et le développement de son patrimoine arboré à travers le « plan arbre » adopté en conseil municipal le 27 juin 2024. Celui-ci s'est vu s'assortir d'une « Charte de l'arbre en ville » votée en conseil municipal le 26 juin 2025 et qui s'articule autour de 4 axes fondamentaux : connaître, protéger, développer et sensibiliser.

Pour gérer au mieux le patrimoine arboré existant, il apparaît indispensable dans un premier temps d'en connaître sa composition et son état sanitaire, grâce à un véritable travail d'identification. Autre axe important : la préservation du patrimoine arboré existant. Celle-ci est le fruit de l'héritage de notre ville et du travail mené depuis des décennies pour offrir aux habitants un patrimoine arboré d'une richesse exceptionnelle. **« À Saint-Maur, la canopée recouvre 25% du territoire, classant la ville parmi les plus arborées arborées d'Île-de-France. Avec la charte de l'arbre, la municipalité va encore plus loin en matière de préservation en proposant des mesures préventives, telles que la protection physique et le classement des arbres remarquables, ou curatives avec de la chirurgie arboricole »,** déclare Gilles Chérier, adjoint au maire délégué aux espaces verts.



Pour faire face aux changements climatiques, la charte de l'arbre entend également **poursuivre le développement de la présence de l'arbre sur le territoire avec de nouvelles plantations** en veillant à la bonne adéquation de l'espèce à son environnement. Enfin, la municipalité entend poursuivre **un important travail de sensibilisation** à l'importance de l'arbre en ville auprès des acteurs publics mais également des particuliers et propriétaires privés, condition sine qua none à une réussite collective.

CHIFFRES-CLÉS

25 000
arbres

18 000
arbres d'alignement

34
squares et parc
52 hectares au total

Saint-Maur, 1^{re} ville la moins stressante d'Île-de-France*



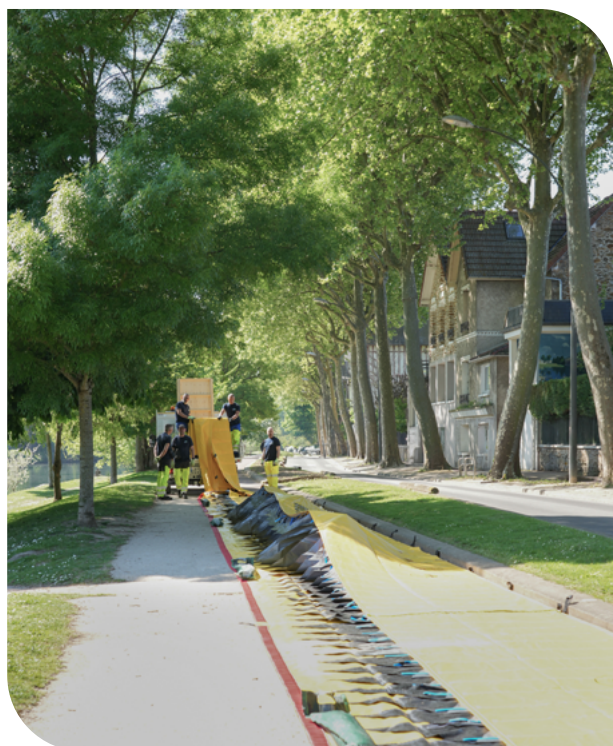
* source le Figaro Janvier 2025



Inondations, canicule : un plan de prévention des risques naturels

Enlacée par une boucle de la Marne, Saint-Maur est particulièrement exposée aux risques naturels comme les inondations. Pour s'en prémunir et protéger les habitants, elle a fait preuve d'anticipation et s'est dotée de plusieurs dispositifs.

Digue mobile, réserve communale : prévenir les risques d'inondation



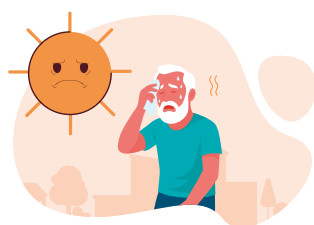
Avec une large partie de son territoire en zone inondable, la Ville mobilise d'importants moyens, qu'ils soient humains ou matériels pour se prémunir de la montée des eaux et de ses conséquences. À ce titre, **elle s'est notamment dotée depuis 2014 d'un plan communal de sauvegarde. Elle a par ailleurs constitué dès 2015 une réserve communale de sécurité civile**, devenant la première ville du Val-de-Marne à en posséder une. Cette réserve communale, composée, aujourd'hui, de **plus de 80 citoyens bénévoles**, a vocation à renforcer ponctuellement les moyens municipaux mobilisés pour faire face aux accidents et catastrophes qui pourraient affecter le territoire de la ville en apportant une assistance aux habitants.

La crise sanitaire et les différents épisodes de montée des eaux ont démontré toute l'importance de prévenir les risques pour mieux y faire face. Pendant ces différentes périodes, la réserve communale de sécurité civile a été particulièrement mobilisée et, est intervenue, parfois 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce qui lui a valu la reconnaissance du ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la simplification, Laurent Marcangeli, venu saluer son action, à Saint-Maur le 30 avril dernier.

Pour faire face efficacement à ces risques de crue, Saint-Maur a fait l'acquisition en 2020 d'un nouveau dispositif : **une digue mobile anti-crue de 800 mètres de long permettant la protection jusqu'à 66 centimètres des habitations en cas de montée des eaux**. Cette digue amovible dont le concept complète la vanne-écluse de Saint-Maur-Joinville et les murettes anti-crue, est un dispositif essentiel de la lutte contre les inondations et un

gage supplémentaire de sécurité pour les riverains. Rapide à mettre en place, cet équipement est géré par les agents municipaux, qui en assureront le déploiement là où un risque de crue serait amené à se produire. Des exercices de mise en situation sont régulièrement organisés pour encore plus d'efficacité et de rapidité en cas d'inondations. Contrairement à la Seine, dans laquelle elle vient se jeter, la Marne a toujours connu une crue lente et régulière, permettant ainsi, par un suivi quotidien de son niveau, d'anticiper toute évolution de son débit et d'en informer les riverains immédiats.

Plan canicule : accompagner les plus vulnérables



Tous les ans, durant la période estivale, la Ville et le Centre communal d'action sociale (CCAS) se mettent en vigilance canicule pour veiller sur nos personnes âgées, qui sont les plus vulnérables en cas de forte chaleur. Pour ce faire, le CCAS recense les personnes de plus de 60 ans fragiles et isolées ne disposant pas d'une présence famille de proximité.

En cas de période caniculaire, définie par la Préfecture, **les agents municipaux s'assurent par téléphone que les personnes recensées ne rencontrent aucun problème**. Des lieux frais, à l'instar de la maison des seniors, sont recensés afin d'accueillir en journée les publics dont les domiciles connaissent des chaleurs extrêmes. Il est également possible de s'inscrire pour bénéficier de ce dispositif en remplissant un formulaire disponible sur le site de la Ville.



Maison des familles et de la parentalité : ateliers, échanges et jeux

MAISON DES
FAMILLES ET DE LA
PARENTALITÉ
Les rendez-vous



Dès la rentrée, la Maison des familles et de la parentalité reprend son cycle de rendez-vous à destination des parents. La thématique du corps en mouvement sera mise à l'honneur à l'occasion de la Semaine de la psychomotricité.

1 000 QUESTIONS AUTOUR DE LA NAISSANCE

Atelier destiné aux femmes enceintes, aux jeunes mamans et aux papas pour échanger sur les interrogations autour de la grossesse et de l'arrivée du bébé.

Rencontre animée par une infirmière puéricultrice et la référente parentalité

Vendredi 5 septembre de 9h30 à 11h

ATELIER ENFANT-PARENT : APPRIVOISER SES ÉMOTIONS

Cet atelier « Bulles d'histoires » s'articule autour d'un conte où enfants (6-10 ans) et parents vont expérimenter la joie, la tristesse, la colère... un voyage imaginaire et ludique, guidé par la conteuse. Animé par Mathilde Bréchet, thérapeute et autrice de livres pour enfants.

Mercredi 10 septembre de 15h30 à 17h

ATELIER CONFÉRENCE : LE DÉVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR DE L'ENFANT, DE LA NAISSANCE AUX PREMIERS PAS

Dans le cadre de la « Semaine de la psychomotricité »

Des conseils autour d'exercices simples seront proposés pour permettre au bébé d'explorer ses mouvements.

Ateliers animés par Laurence Laplanche, psychomotricienne

Mercredi 17 septembre de 18h à 19h30

ATELIER ENFANTS/PARENTS : DANSE PORTAGE

Dans le cadre de la « Semaine de la psychomotricité »

Un atelier de rencontre à travers la danse et le mouvement avec son bébé. Danses douces et rythmées, en duo ou en trio. Vous pouvez venir avec ou sans moyen de portage.

Pour les enfants de la naissance à la marche.

Vendredi 19 septembre de 9h30 à 10h30

Ateliers gratuits sur inscription : maison.familles.parentalite@mairie-saint-maur.com ou 01 45 11 65 74

Maison des familles et de la parentalité - 25 avenue du Port au Fouarre

Programme complet sur saint-maur.com



Faites le plein d'activités cet été !

Cet été, le service Jeunesse propose un large choix d'activités pour les jeunes, de la classe de 6^e jusqu'à l'âge de 17 ans : sports collectifs ou individuels, disciplines artistiques, stages créatifs ou multisports... Les stages se déroulent chaque semaine, de fin juin à début août puis à partir du 19 août (pause du 1^{er} au 18 août).

Deux séjours sont également organisés du 28 juillet au 1^{er} août : en forêt de Fontainebleau pour les 11-14 ans, et à la base de loisirs de la Plaine Tonique pour les 14-17 ans.

Le Club Ados reste ouvert tout l'été, du 30 juin au 28 août.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, contactez le service jeunesse au 01 48 86 05 56 ou rendez-vous au service Jeunesse au 36 rue des Remises.

Justine Spas médaillée de bronze en esthétique

Le concours des Meilleurs apprentis de France Esthétique avait lieu à l'IMFP Nanterre le 23 avril dernier et plusieurs étudiantes de l'école Thalgo située à Saint-Maur ont eu la chance d'y participer. Après plusieurs épreuves de soin, maquillage, épilation ou encore beauté des pieds, la Saint-Maurienne Justine Spas s'est vu décerner la médaille de bronze du concours. Un succès qui vient récompenser plusieurs mois de préparation pratique avec les professeurs de l'école Thalgo.



Nadia Lécuyer, conseillère municipale et Justine Spas

Fin de saison réussie pour la Stella handball



Le club finit la saison en beauté avec le maintien de son équipe féminine en première division et un titre de championne de France pour les U17 !

L'équipe première assure l'essentiel

Pour sa deuxième année en Ligue Butagaz Énergie, la Stella Saint-Maur est parvenue à se maintenir et jouera à partir de septembre une troisième saison dans l'élite du handball féminin français. Malgré une défaite 24-21 lors de la dernière journée face à Saint-Amand, l'équipe termine 13^e de ce championnat très relevé avec 6 victoires et 2 nuls au compteur sur l'ensemble de la saison. Une performance qui récompense le travail et l'investissement des joueuses, de l'équipe technique et de tout le club pour maintenir l'équipe à ce niveau. La Stella a tenu à remercier via un communiqué sur son site « les partenaires pour leur confiance, ainsi que la ville de Saint-Maur-des-Fossés pour son précieux soutien tout au long de cette aventure. Une nouvelle page s'écrit dès la saison prochaine, avec ambition et humilité. La Stella continuera de se battre, de progresser et de faire vibrer les tribunes. »

Les moins de 17 ans championnes de France

Superbe performance des jeunes joueuses de la Stella qui ont remporté le titre de championnes de France dans la catégorie des moins de 17 ans ! Le dimanche 1^{er} juin à Saint-Michel-sur-Orge, elles se sont imposées en finale contre l'équipe Avenir 84, originaire du Vaucluse. Alors que le score était très serré à la mi-temps (14-12 en faveur de la Stella), les joueuses se sont détachées lors du second acte pour finalement s'imposer sur le score de 35 à 25. Félicitations à toutes les joueuses et à l'encadrement pour ce nouveau trophée qui vient rejoindre les (nombreux) autres dans le palmarès de la Stella !

Saison exceptionnelle pour le football saint-maurien

C'est une année historique pour nos clubs de foot. L'US Lusitanos et la VGA féminine ont fait rayonner la ville en accédant chacun à l'échelon supérieur, au terme de parcours exemplaires.

Ils l'ont fait ! Deux ans après leur relégation, les Lusitanos de Saint-Maur signent un retour triomphal en National 2. Grâce à une saison marquée par la rigueur et la régularité avec 16 victoires, 8 nuls et seulement 2 petites défaites, le club termine en tête de son groupe de National 3. Emmenés par la meilleure défense du championnat et un duo offensif redoutable (Harhouz 11 buts, El Hajjam 10), les Saint-Mauriens ont fait vibrer leur public tout au long de la saison.

La VGA féminine promue en N3

Autre grande joie pour le foot saint-maurien : la montée de la VGA Saint-Maur féminine en National 3. Les joueuses de Yanis Lamraoui ont su faire preuve de détermination tout au long de la saison et décrochent une promotion historique dans l'histoire du club. À noter également le très beau parcours des U18, tout proches d'une montée en U19 National, stoppés uniquement aux tirs au but.



Saint-Maur a vibré au rythme du Monal

Du 23 au 25 mai, Saint-Maur était sous les feux des projecteurs du monde du sport en accueillant, pour la 2^e année consécutive, le Challenge Monal, coupe du monde d'escrime. Au centre sportif Pierre Brossolette, plus de 360 tireurs issus de 60 pays se sont affrontés pendant trois jours de compétition intense en présence d'un public nombreux et d'écoliers de la ville.



La France et le Japon en or



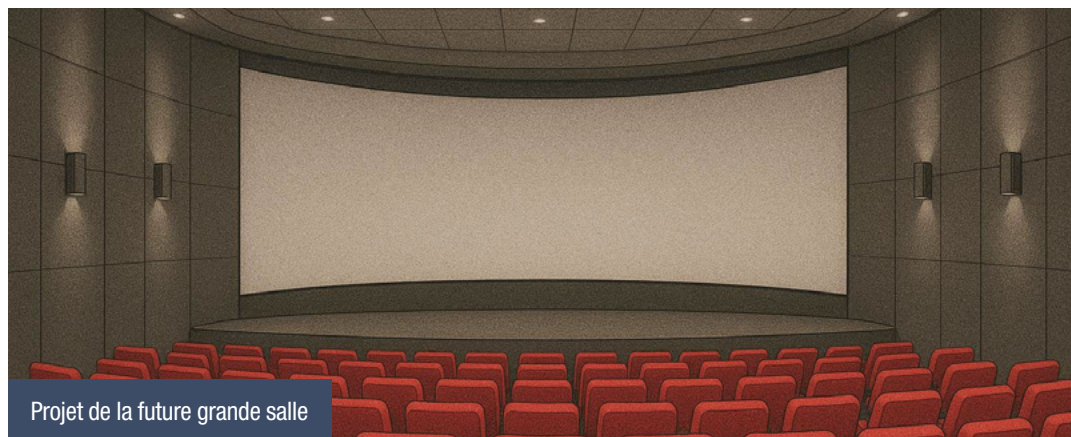
Vendredi et samedi, quelques noms se sont rapidement démarqués sur les pistes pour la course au titre en individuel... Les Français Alexandre Bardenet et Gaëtan Billa, le Hongrois Csaba Fenyvesi, le Suisse Alexis Bayard, le Vénézuélien ou encore Jesus Limardo ont impressionné dès les premiers tours. Le samedi, la tension est montée d'un cran avec le passage aux matches à élimination directe, du tableau de 64 jusqu'au carré final. Lors de la première demi-finale, le Français Gaëtan Billa s'impose brillamment face à l'Italien Davide Di Verdoli. Dans la seconde, Alexandre Bardenet l'emporte face à l'Américain Oleg Knysh. Le scénario rêvé se concrétise : une finale 100 % française ! Et, au terme d'un affrontement en parfaite maîtrise, Alexandre Bardenet s'impose face à Gaëtan Billa sur le score de 15-9.

Le dimanche, place aux duels par équipes. Après une égalité parfaite et un match en tension, c'est avec une ultime touche après une dernière minute haletante que le Japon s'impose en finale face à la Suisse devant les spectateurs tenus en haleine jusqu'au dernier assaut.

Une réussite collective

Au-delà des résultats et de cette compétition épique, c'est toute une organisation qui mérite les applaudissements. Le Challenge Monal est un événement d'envergure internationale qui mobilise des centaines de personnes en coulisses. Piloté conjointement par la Ville et la VGA Escrime, en étroite collaboration avec la Fédération Française d'Escrime, l'événement a pu compter sur l'engagement fort des services municipaux et sur la mobilisation exceptionnelle des bénévoles, présents sur tous les fronts. Ce rendez-vous a confirmé une fois de plus l'engagement de Saint-Maur pour le sport de haut niveau. En 2026, l'escrime sera à nouveau à l'honneur à Saint-Maur avec l'accueil d'une compétition féminine du 22 au 24 mai.

Cinéma 4 Delta : point d'étape et perspectives



Les étapes-clés depuis 2017

Pour rappel, en 2017, la Ville est intervenue afin de sauver le cinéma 4 Delta, qui était sur le point de fermer, faute de repreneur. En rachetant le bail commercial pour un montant de 400 000 € et une durée courant jusqu'en 2027, la municipalité a permis le maintien de ce haut lieu de la vie culturelle du quartier de La Varenne. Sa gestion a été confiée à l'EPIC (Etablissement Public d'Intérêt Culturel) Théâtre et Cinémas de Saint-Maur permettant ainsi d'assurer une dynamique et de varier la programmation culturelle sur la ville.

Depuis 2020, la Ville a réalisé divers travaux d'entretien pour un montant de plus de 200 000 € afin d'assurer le bon fonctionnement de ce cinéma. Cependant, entre septembre et décembre 2024, plusieurs incidents graves ont entraîné la fermeture du 4 Delta ; plafond de la salle 4 qui se fissure et la chaudière, en fin de course, qui risque d'émettre du monoxyde de carbone.

Compte tenu des frais importants de travaux à réaliser, de l'échéance du bail prévue en 2027, car la Ville est uniquement locataire des murs, **la municipalité souhaite obtenir un nouveau contrat de location pour une longue durée**, préalable indispensable afin d'amortir les investissements conséquents mais nécessaires. Des négociations, dans ce but, sont en cours avec la famille saint-maurienne, propriétaire des lieux.

La Ville mobilisée pour moderniser le 4 Delta

En effet, en sus des travaux d'urgence rendus nécessaires pour l'exploitation du cinéma, **la Ville porte la volonté de moderniser le 4 Delta**. Cela conduira à réaliser des travaux d'accessibilité de l'ensemble des salles de projection, mais portera aussi sur des opérations plus conséquentes pour faire du cinéma, un lieu correspondant aux attentes de notre époque.

« Nous souhaitons une rénovation lourde et profonde, afin de garantir une sonorisation adéquate dans les différentes salles et offrir des conditions de confort et d'accueil avec des sièges revus et adaptés notamment aux personnes à mobilité réduite », déclare Pierre-Michel Delecroix, maire de Saint-Maur

Avec un **nouveau cinéma**, c'est tout une dynamique culturelle de quartier qui se relancera au profit des amateurs du 7^e art, mais aussi des commerces et animations de La Varenne.

En plus de la gratuité des parkings en soirée et de la première heure en journée, **la municipalité réfléchit à une offre privilégiée couplant cinéma et stationnement** pour favoriser l'attractivité du 4 Delta. Une offre de stationnement mais aussi, à l'instar de ce qui peut se faire dans certaines villes, une offre qui serait couplée aux enseignes de restauration, afin de prolonger l'expérience loisirs.

La Ville est ainsi pleinement mobilisée pour faire renaitre ce lieu cher à tous les Saint-Mauriens !

PROCHAINEMENT À L'ÉPHÉMÈRE, LA GALERIE



Du 25 août au 7 septembre

Sandrine PLANTE
Sculptrice



Du 8 au 21 septembre

Annie BRYARD
Peintre sur tissus



34 avenue de la République (entrée rue Léon Bocquet) - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Horaires, renseignements et réservations : saint-maur.com / 01 45 11 65 34 / ephemere.lagalerie@mairie-saint-maur.com

Un nouveau traiteur libanais à La Pie



Mi-juin, un nouveau traiteur, La Pie et l'Olive, a ouvert ses portes à Saint-Maur. Habitant du quartier de La Pie, Georges Laforge, souhaitait créer un établissement dédié à la cuisine traditionnelle libanaise. « Mes recettes sont un héritage familial. Tout est fait maison, à partir de produits locaux et de saison », souligne-t-il. La Pie et l'Olive propose une sélection de mezzés froids (houmous, caviar d'aubergine...), chauds

(rikakat, samousek...), des salades, des sandwiches (shawarma, falafel), ainsi que des desserts libanais. Un service de buffet traiteur est également disponible pour tous vos événements.

26, rue Paul-Deroulède

Du mardi au vendredi de 11h à 14h et de 16h30 à 19h, samedi de 10h à 13h30.

Commandes : contact@lapie.shop ou 06 85 49 91 74

Un goût de Thaïlande sur les marchés



Présent sur les marchés du parc Saint-Maur et La Varenne, le traiteur Chang Nam régale les Saint-Mauriens avec une sélection de plats thaïlandais faits maison. « Je cuisine sur place des plats authentiques thaï – pad thaï, nems, poulet frit, riz sauté, currys vert et rouge... – et je renouvelle certaines recettes deux fois par mois », explique Rattaphon Jaroen Ueng. Chang Nam propose également une sélection de

sushis et de sushis « signature » (poulet, crevettes, végétariens).

Marché du Parc Saint-Maur, place des Marronniers,
les mardis et vendredis de 10h à 13h.

Marché de La Varenne, place Stalingrad,
les jeudis et dimanches de 10h à 13h.

Commandes par SMS au 07 82 35 98 93

Bienvenue à nos nouveaux commerçants

- **Mare e monti**

Restaurant italien
15 Place de Rimini

- **Monsieur store**

Magasin de stores et rideaux
119 rue Garibaldi

- **Saveurs du Liban**

Restaurant libanais
94 boulevard de Créteil

- **La cuisine de Paul**

Restauration rapide
65 boulevard de Créteil

- **Alba baby spa**

Institut de spa et bien-être
80 avenue de Condé

- **Yume manga**

Boutique de figurines
17 rue Saint-Hilaire

- **La pie et l'olive**

Traiteur
26 rue Paul Déroulède

- **Le pavillon bleu**

Restaurant gastronomique
66 promenade des Anglais



Le Pavillon bleu a rouvert ses portes



Retrouvez les nouveaux commerçants sur YouTube @VilleSaintMaur

**la climatisation,
en toute saison**



Le saviez-vous ?

Vous pouvez utiliser votre climatisation réversible même en hiver, pour votre chauffage !



Une société HomeServe

01 48 89 66 44

www.smeccsaintmaur.com

SAS S.M.E.C. RCS (Siret) CRETEIL : «38805445400029». Capital social de 100 000 euros. Siège social : 16 Avenue François Adam, 94100 SAINT MAUR DES FOSSÉS



- Remplacement de chaudière
- Climatisation ❄️
- Contrat d'entretien

CHAUDIÈRE À GAZ



01.48.89.11.11



Un petit coin d'Italie à Saint-Maur



Depuis le 8 février, un nouveau restaurant gastronomique italien, Mare e Monti, a ouvert ses portes à Saint-Maur.

« Nous proposons une cuisine italienne traditionnelle élaborée avec des produits frais, en mélangeant les saveurs de la mer et de la montagne dans une ambiance familiale », explique Antonella Crescenzo, qui gère le restaurant avec son mari, Akram, et ses parents. Selon la saison, le restaurant propose des spécialités à la carte – carbonara à la truffe, pâtes au homard... –, ainsi qu'un menu tous les midis.

Mare e Monti dispose de 28 couverts en salle, avec un espace privatisable, et d'une terrasse pour les beaux jours. Buon appetito !

15, place Rimini

Du mardi au dimanche, 12h -14h30

et 19h - 22h30

Réservations : 09 83 58 35 69

mareemonti025.fr

PROCHAINEMENT À L'ÉPHÉMÈRE, LA BOUTIQUE

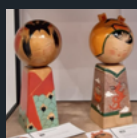


Du 1^{er} au 6 juillet

CREA 9

Isabel RIBEIRO

Création en pierre unique

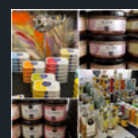


Du 15 au 20 Juillet

SHIKEKO

Elsa BONHOMME

*Créations poupées en bois
Kokeshi*

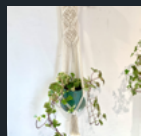


Du 2 au 7 septembre

LA BALADE EN BRETAGNE

Catherine TAZE

Produits artisanaux Bretons

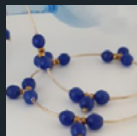


Du 8 au 13 juillet

ATELIER PLUMBAGO

Véronique GASCON

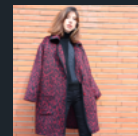
Créations en fil de coton



SOPRASE BIJOUX

Sophie WRONECKI-MACKENZIE

Création de bijoux

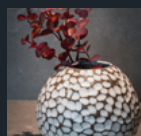


Du 9 au 14 septembre

ABY GARDNER

Laurent LOPEZ

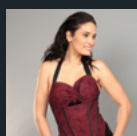
Créations de vêtements



LES POTERIES DE SWANE

Anne-Sophie MALESIEUX

Céramique



Du 22 au 27 juillet

STORIA INTIMA

Sylvie SCHEKLER

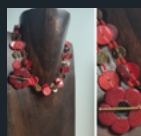
Lingerie



Du 16 au 21 septembre

CHRISTINE CHOPIN

Maroquinerie



LES FLEURS DE LIN

Anne BEVILACQUA

*Bijoux fantaisie en matière naturelle
accessoires*



Du 29 juillet au 10 août

SWAGBOUBOUANDCO

Adélaïde AYEFOUNI

Décoration intérieur et vêtements



@VilleSaintMaur

92 bis, avenue du Bac - 94210 Saint-Maur-des-Fossés

Horaires, renseignements et réservations : saint-maur.com / 01 45 11 65 34 / ephemere.laboutique@mairie-saint-maur.com

JEUNE PUBLIC

JUILLET-AOÛT

LITTLE FILMS FESTIVAL

À partir de 2 ans

Tarifs habituels

Cinéma Lido

cinemas-theatresaintmaur.com

STAGE VACANCES ÉTÉ

DU 7 AU 11 JUILLET

STAGES ARTISTIQUES

Arts plastiques et musique

Pour les enfants

Ateliers d'Art de Saint-Maur

SUPER-SÉANCE



8 JUILLET À 14H

DRAGONS

De Dean DeBlois

À partir de 8 ans

Tarifs habituels

Cinéma Lido

cinemas-theatresaintmaur.com

AVANT-PREMIÈRE

11 JUILLET À 16H

TIMIOCHE

De Alex Bain et Andy Martin

À partir de 3 ans

Tarifs habituels

Cinéma Lido

cinemas-theatresaintmaur.com

ÉVÈNEMENT

DU 12 JUILLET AU 3 AOÛT

VILLAGE D'ÉTÉ : SAINT-MAUR, TERRE DE DINOSAURES

Tous les jours de 14h à 19h

Inauguration le samedi 12 juillet de 14h à 19h

Accès libre

Parc de l'Abbaye

CINÉ VILLAGES



12 JUILLET À PARTIR DE 19H

L'ÂGE DE GLACE 3 – LE TEMPS DES DINOSAURES

Projection à 20h30

Présence de food trucks

Accès libre

Parc de l'Abbaye

ÉVÈNEMENT



DU 13 AU 27 JUILLET

BAGNADE EN MARNE

Jardin du Beach

Voir page 13

BAL POPULAIRE

13 JUILLET À PARTIR DE 20H

BAL DES POMPIERS

Caserne des pompiers

17 avenue Louis Blanc

CINÉ VILLAGES



19 JUILLET À PARTIR DE 20H30

SUPER PAPA

Présence de food trucks

Accès libre

Parc de l'Abbaye

CINÉ VILLAGES



26 JUILLET À PARTIR DE 19H

LE COMTE DE MONTE-CRISTO

Projection à 20h30

Présence de food trucks

Accès libre

Parc de l'Abbaye

SOLIDARITÉ

29 AOÛT DE 14H À 19H

30 AOÛT DE 9H À 13H30

DON DU SANG

Avec l'Établissement français du sang (EFS)

Hôtel de Ville (salle des fêtes)

THÉÂTRE



Soirée de présentation de saison du Théâtre

Vendredi 5 septembre à 20h
Entrée gratuite sur réservation

Abonnez-vous dès le samedi 6 septembre à 14h

5 SEPTEMBRE À 20H

PRÉSENTATION DE SAISON

Entrée gratuite sur réservation en ligne ou au 01 48 89 99 10

Théâtre de Saint-Maur

theatresaintmaur.com

PORTES OUVERTES

6 SEPTEMBRE DE 10H À 16H

RENCONTRE AVEC LES PROFESSEURS DE MUSIQUE

Accès libre

Ateliers d'Art de Saint-Maur

ÉVÈNEMENT

7 SEPTEMBRE DE 11H À 18H

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Accès libre

Place des Marronniers

ÉVÈNEMENT



DU 12 AU 23 SEPTEMBRE

RETOUR DE CANNES

12 films en avant-première ou en sortie nationale

Cinéma Lido

cinemas-theatresaintmaur.com

SOLIDARITÉ



13 SEPTEMBRE DE 9H À 18H

FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Avec la Croix-Rouge

Hôtel de Ville (salle des fêtes)

Renseignements : 06 25 94 71 15

ATELIER JARDINAGE

13 SEPTEMBRE DE 10H À 12H

RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

Jardin pédagogique

43 avenue Denfert Rochereau

Inscription : developpement.durable@mairie-saint-maur.com

BROCANTE

14 SEPTEMBRE

DE 9H À 18H30

VIDE-GRENIER

Organisé par ABCD

Résidence de l'Abbaye

10A quai Beaubourg

Renseignements : 01 55 12 17 20

Carnet d'adresses

Conservatoire

25 rue Krüger
01 48 83 14 67

Théâtre de Saint-Maur

20 rue de la Liberté
01 48 89 99 10

Cinéma Le Lido

Place Jacques Tati
01 48 83 06 18

Maison des arts et de la culture - Villa Médicis

5 rue Saint-Hilaire
01 45 11 43 31

Maison des familles et de la parentalité

25 avenue du Port-au-Fouarre
01 45 11 65 74

Médiathèque Germaine-Tillion

23 avenue Henri-Martin
01 48 86 74 44

Médiathèque Carré Médicis

11bis rue Saint-Hilaire
01 55 12 21 70

Bibliothèque Les Rives de la Marne

72 rue du Pont-de-Créteil
01 45 11 93 98

Les Ateliers d'art de Saint-Maur

5ter avenue du Bac
01 42 83 41 42

Archives municipales

19/23 avenue d'Arromanches
01 42 83 86 96

Maison de la nature

77 quai de La Pie
01 45 11 16 80



En route vers le Saint-Maur Food Trucks festival !

Du 12 au 14 septembre, le Saint-Maur Food Trucks festival sera de retour sur la place des Marronniers pour un nouveau tour du monde culinaire.

Le très attendu Saint-Maur Food Trucks festival revient place des Marronniers lors d'une 8^e édition coorganisée par la Ville et l'association Street Food en Mouvement. C'est un véritable tour du monde culinaire, version street food, qui attend les festivaliers avec plus de 50 food trucks présents.

Chiara Serpaggi, marraine de l'édition 2025

Pour cette édition 2025, c'est la cheffe pâtissière et Saint-Maurienne Chiara Serpaggi qui sera la marraine. Elle sera chargée d'accompagner le jury pour décerner les différents trophées : médaille d'or, d'argent et de bronze, coup de cœur du jury, prix des influenceurs ou encore prix du Conseil Municipal des Enfants.

Des concerts enfants et une color loop

Côté concerts, l'édition 2025 mettra à l'honneur la pop et le rock avec un concert hommage à Jean-Jacques Goldman le vendredi soir ou encore le chanteur Tom Ross pour le concert du samedi. La fameuse color loop fera également son retour le samedi : au programme, une course fun et colorée de 5 km avec des points de passage où de la poudre colorée adaptée sera lancée sur les participants. Le rendez-vous est donc pris pour ce deuxième week-end de septembre pour une édition haute en couleurs !

Infos pratiques

Vendredi 12 septembre de 19h à minuit
Samedi 13 septembre de 11h à minuit
Dimanche 14 septembre de 11h à 18h

Place des Marronniers

Plus d'informations à venir sur saint-maur.com

Objectif grand écran !

Silence... Moteur... Voici les prochains rendez-vous cinéma à ne pas manquer cet été au Lido !



Little films festival : le ciné à hauteur d'enfants

Dès 2 ans, les cinéphiles en herbe pourront profiter dans leur cinéma de séances adaptées enrichies d'animations ludiques. L'occasion de découvrir des films jeune public récompensés dans de prestigieux festivals, et de se familiariser avec le 7^e art.

Premier rendez-vous incontournable : l'avant-première du film *Timioche*, vendredi 11 juillet à 16h (à partir de 3 ans).

À la rentrée : profitez du retour de cannes au Lido !

Du 12 au 23 septembre, retrouvez dans votre cinéma un florilège des meilleurs films issus des différentes sélections cannoises. Au programme : douze films à découvrir en avant-première ou en sortie nationale.

Cinéma Le Lido

Tarifs habituels

Infos sur cinemas-theatresaintmaur.com

MAJORITÉ MUNICIPALE

“SAINT-MAUR ! AU CŒUR DE NOS CHOIX” (38 élus)



LA MAJORITÉ

Saint-Maur ! Au cœur de nos choix
berrios.fr

Facebook X @SaintMaurACDNC

Bon été à Saint Maur !

La saison estivale s'est ouverte à Saint-Maur avec une très belle fête de la musique, sur la place de Molènes.

Cette édition 2025 sera, à n'en pas douter, un excellent millésime tant l'été sera ponctué d'animations et de grands rendez-vous.

Après un combat de plus de 30 ans à protéger notre chère rivière et à améliorer la qualité de son eau et de son environnement, c'est le grand retour de la baignade en Marne !

Cet été le BIG JUMP jouera les prolongations pour tous les amoureux de natation !

La Ville sera animée, dans, mais aussi sur l'eau avec les kayaks et paddles. Sur terre, les plus petits auront le bonheur de revivre au

temps des dinosaures lors du village d'été à l'ombre du parc de l'Abbaye, berceau historique de Saint-Maur.

Les passionnés de culture ne seront pas en reste avec des activités à la médiathèque, du théâtre en plein air mais aussi Ciné-villages, qui accueillera le retour du comte de Monte-Cristo !

L'été saint-maurien jouera les prolongations, sous un air de rock, avec le tant attendu Food Trucks Festival à la rentrée.

La majorité municipale a fait le choix d'un été festif et animé pour le grand plaisir de tous. Sans nul doute, nous pourrions dire cet été : « on est bien à Saint-Maur » !

OPPOSITION MUNICIPALE

“SAINT-MAUR ÉCOLOGIE CITOYENNE” (7 élus)



Céline VERCELLONI

Vincent PUIG

Lydia de LISE

Téo FAURE

Hélène FEO

Fabrice CAPRANI

Nadia GRONDIN

Conseillers municipaux

saintmaurecologiecitoyenne.fr

contact@saintmaurecologiecitoyenne.fr

Facebook X @StMaurEcologie

YouTube Saint-Maur Écologie Citoyenne

Un été à Saint-Maur

La canicule est arrivée très tôt cette année, à Saint-Maur comme ailleurs. Dès le 25 juin les températures ont dépassé les 35° C dans notre ville avec un orage digne d'une fin août. Cette situation a perduré encore plusieurs jours.

Ce n'est pas une surprise pour des scientifiques comme Ch. Cassou qui l'annonce depuis 20 ans, mais cela aurait pu être évité. Cela est la conséquence d'une inaction climatique de plus en plus alarmante, dans les politiques publiques, locales, nationales et internationales.

Notre ville bénéficie d'un environnement favorable. C'est une chance que nous devons

préserver et développer avec une politique municipale, digne de ce nom, réfléchie sur le long terme. Cela permettra également d'éviter des dépenses inutiles comme les 1,8 millions d'euros utilisés en 2024 pour désimperméabiliser la ville afin de corriger les erreurs du passé causées par une imperméabilisation à outrance : il suffit de regarder par exemple le parking de la Louvière 2. Chaque projet (pl des marronniers, av Ch de Gaulle) doit prendre compte ce souci des générations à venir.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été, à Saint-Maur ou ailleurs. Prenez soin de vous et de vos proches.

OPPOSITION MUNICIPALE

“SAINT-MAUR AVENIR” (3 élus)



Matthieu FERNANDEZ
Conseiller Municipal

saintmauravenir.fr
matthieu.fernandez@mairie-saint-maur.com
f X @saintmauravenir

La ville change : il est temps de donner votre avis sur son évolution !

La physionomie de notre ville a beaucoup changé, avec la construction de plus de 4300 logements collectifs depuis 2017 – sans compter les petits immeubles de moins de 12 logements qui ont été autorisés dans les quartiers pavillonnaires. Le bd de la Marne et l'av. de Condé voient de grands changements. La majorité a remplacé la déchetterie au profit d'un ensemble immobilier ; elle avait autorisé un petit immeuble au pied du Grand Chêne.

En dehors de l'urbanisme, par contre, c'est souvent l'immobilisme. Les équipements publics vieillissants ne sont pas rénovés, comme les piscines. Voirie et trottoirs sont en mauvais état, ce qui provoque des chutes.

Quand le maire refait la rue d'un quartier pavillonnaire, il supprime la moitié des places de stationnement.

Il n'y a aucun projet économique. Les alentours de la nouvelle gare du Grand Paris à Saint-Maur-Créteil ou l'usine des eaux s'y prêteraient, par exemple.

Le maire a fait partir deux institutions culturelles : le musée et le salon du livre de poche.

Face à ces évolutions, je tiens à recueillir votre avis en vous donnant la parole, à travers une grande consultation. Vous pouvez y répondre sur le site internet « Vivons Saint-Maur ! ».

OPPOSITION MUNICIPALE

“ENSEMBLE, PRÉSERVONS SAINT-MAUR” (1 élu)



Laurent DUBOIS
Conseiller municipal

f @preservonssaintmaur
X @LaurentDubois
preservonssaintmaur@gmail.com

Tribune non reçue



VOTRE AUDITION, NOTRE PROFESSION.

Vos audioprothésistes indépendantes



©Laetitia Dautre



TEST AUDITIF GRATUIT



ESSAI 1 MOIS OFFERT



100% SANTÉ PROPOSÉ



©Laetitia Dautre

**290 €
OFFERTS**

**SUR VOTRE CHARGEUR
D'APPAREIL AUDITIF**

JUSQU'AU 15/09/2025

Confier votre audition à une audioprothésiste indépendante c'est :

- Vous garantir un service de qualité,
- Faire confiance à des professionnelles de santé, expertes, installées à Saint-Maur depuis 10 ans,
- Disposer de matériels de pointe, choisis en toute indépendance,
- Bénéficier de prothèses et matériels, sélectionnés en toute indépendance, pour leur qualité, leur prix, fabriqués en France et en Europe,
- Des RDV de suivi illimités et sans surcoût.

Prenez RDV dès maintenant dans l'une de nos 2 boutiques

📍 Adamville

7, rue Baratte Cholet
☎ 01 48 83 08 13

📍 La Varenne

92, bis avenue du Bac
☎ 01 43 94 13 97

Prise de rendez-vous possible sur *Doctolib*



agence-execom.com

✉ contact@audition-sb.fr 🌐 audition-sarahbitbol.fr

